Accusé de réception en préfecture
067-200083103-20261007-2026-075-DE
Date de télétransmission : 16/10/2026
Date de réception préfecture : 16/10/2026

**République Française**
**Département du Bas-Rhin**
**Arrondissement de Haguenau-Wissembourg**

# PETR
# DE LA BANDE RHENANE NORD

---

## DELIBERATION DU BUREAU N°2026-75
## SEANCE DU 7 OCTOBRE 2026

### Désignation d'un secrétaire séance

L'an deux mille vingt-six, le sept octobre à dix-sept heures trente, le Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural de la Bande Rhénane Nord s'est réuni à Drusenheim sous la présidence de Serge SCHAEFFER.

**Membres présents** : Michel DEGOURSY, Denis DRION, Christiane HUSSON, Christelle ISSELÉ, Michel KLEIN, Michel LORENTZ, Serge SCHAEFFER, Pascal SIEFFERT, Pascal STOLTZ, René STUMPF
**Membre absent** : Michel LORENTZ
**Autre personne présente** : Sylvie GREGORUTTI

---

Conformément à l'application de l'article L2121-23 du CGCT en vigueur depuis le 1er juillet 2022, les délibérations sont signées à la fois par l'exécutif et le ou les secrétaires de séance. A ce titre, le bureau syndical nomme au début de chacune de ses séances, un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

**VU** l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoires et leurs groupements

**VU** le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 apportant des modifications aux règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Décision

Sur proposition du Président, le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DESIGNE** Christiane HUSSON comme secrétaire de séance.

| | |
|---|---|
| Christiane HUSSON<br>Secrétaire de séance<br><br>C. Husson | Serge SCHAEFFER<br>Président |